



FRANCE DRESSAGE

PROTOCOLE DEMANDE DE QUALIFICATION PAR VIDEO 2020

RAPPEL - sont qualifiés d'office :

- Les foals nés en 2020, issus d'un ou de 2 parents labellisés.
- Les foals chevaux classés « Élite » lors des championnats de France 2018, avec la note de 80 % et plus
- Les foals poneys classés « Élite » et « Excellent » avec la note de 77% et plus, lors des championnats de France 2018
- Les 2 ans chevaux classés « Élite » lors des championnats de France 2019, avec la note de 80 % et plus
- Les 2 ans poneys classés « Élite » et « Excellent » avec la note de 77% et plus, lors des championnats de France 2019
- Les poulains nés en 2018, ayant été qualifiés par une présentation à un juge France Dressage sur un concours qualificatif ou à domicile (ne sont pas concernés les poulains nés en 2018 juste qualifiés d'office par le label d'un ou 2 parents)
- Les poulains nés en 2017, ayant été qualifiés par une présentation à un juge France Dressage sur un concours qualificatif ou à domicile en 2019
- Les poulains qualifiés sur vidéo (voir protocole vidéo sur www.france-dressage.org)
- De manière exceptionnelle (choix de dernier recours) : par déplacement d'un juge selon les modifications du présent règlement (voir article IV, section B).

Pour les poulains qui ne peuvent être qualifiés d'office, comme indiqué ci-dessus, l'éleveur fournira une vidéo de son poulain en respectant les recommandations suivantes :

POUR LES FOALS CHEVAUX ET PONEYS

- Une vidéo comprenant **30 mètres de trot, 30 mètres de galop, 30 mètres de pas** (soit environ 20 à 30 secondes de chaque allure).
- Les allures devront être **filmées sur le côté à une distance raisonnable (5 à 10 m)** afin que les juges puissent les apprécier correctement.

Les poulains seront **en liberté pour le trot et le galop**, ils pourront être tenus en main pour le pas ou en liberté à la convenance de l'éleveur.

La vidéo comprendra également 10 secondes d'images environ du poulain, en entier, pieds compris et arrêté avec **1 vue sur le côté + 1 vue de face + 1 vue de derrière**.

POUR LES 2 ET 3 ANS CHEVAUX ET PONEY

- Une vidéo comprenant **30 mètres de trot, 30 mètres de galop, 30 mètres de pas** (soit environ 20 à 30 secondes de chaque allure).
- Les allures devront être **filmées sur le côté à une distance raisonnable (5 à 10 m)** afin que les juges puissent les apprécier correctement.

Les chevaux et poneys seront en **liberté pour le trot et le galop**, ils devront être **tenus en main pour le pas**.

La vidéo comprendra également 10 secondes d'images environ du poulain, en entier, pieds compris et arrêté avec **1 vue sur le côté + 1 vue de face + 1 vue de derrière**.

Pour ces images permettant de juger le modèle et les aplombs, les chevaux et poneys seront présentés en main.

POUR TOUTES LES VIDEOS

Il est souhaitable que les films soient réalisés dans un manège, une carrière sécurisée ou un rond d'Havrincourt. Pour les éleveurs ne disposant pas de ces équipements les films pourront être réalisés dans un pré plat et tondu en faisant attention de ne pas filmer de trop loin.

La durée de la vidéo ne devra pas excéder 2 minutes.

Il faudra commencer la vidéo en filmant la première page du livret du poulain de manière lisible (nom du poulain et numéro de SIRE) et la page indiquant son lieu de naissance. Pour les foals n'ayant pas encore de livret, merci de filmer le livret de la mère ainsi que la carte de saillie. Sans cette partie, la vidéo ne sera pas examinée.

Un panel de juges de France Dressage examinera les vidéos et jugera les poulains. Un avis collégial sera émis suivant 3 possibilités :

- Qualifié pour la finale
- Non qualifié
- Vidéo non exploitable, à refaire.

ENVOI DES VIDEOS AVANT LE 31 AOUT 2020

Merci de nous adresser votre dossier complet (vidéo + formulaire d'engagement) par l'un des moyens suivants :

- **Par Wettransfer** (1 envoi par poulain) :
 - Se rendre sur le site www.wetransfer.com
 - Cliquez sur la flèche dans le rond bleu « Add your files » et sélectionnez vos documents (vidéo + formulaire d'engagement)
 - Indiquez l'email suivant : secretariat@france-dressage.org
 - Ajoutez dans la partie message votre nom et prénom ainsi que le nom du poulain
 - Envoyez-nous un mail à secretariat@france-dressage.org, en précisant votre nom, prénom et le nom du poulain, afin que nous puissions vous confirmer la bonne réception de votre dossier
- **Par mail** (1 mail par poulain)
 - à : [**secretariat@france-dressage.org**](mailto:secretariat@france-dressage.org)
 - Précisez votre nom et prénom + le nom de votre poulain
- **Par whatsapp** au **06 73 45 28 80**
 - Avant tout envoi de document, merci de préciser votre nom, prénom et le nom du poulain
 - Envoyez-nous un mail à secretariat@france-dressage.org, en précisant votre nom, prénom et le nom du poulain, afin que nous puissions vous confirmer la bonne réception de votre dossier

FRANCE DRESSAGE